

## Appel des huit organisations syndicales de l'Isère

# Grande manifestation mardi 26 mai 10h, cours Jean Jaurès à Grenoble Arrivée place de Verdun

Le 1er Mai 2009 a été une journée historique tant en raison de l'unité des huit organisations syndicales, qu'en raison de l'ampleur de la mobilisation au travers des cinq manifestations en Isère ayant rassemblé plus de 35 000 personnes.

Le gouvernement et le patronat traite par le déni et le mépris les salariés, alors que la crise, le chômage, les licenciements, les suppressions d'emploi et les politiques de casse des services publics les percutent de plein fouet.

C'est pourquoi les organisations syndicales appellent solennellement le gouvernement et le patronat à prendre en compte l'ampleur de ces rassemblements qui expriment l'inquiétude et la colère des salariés contre cette injustice.

Sur la base de leur déclaration commune du 5 janvier, elles attendent des réponses rapides du gouvernement et du patronat sur divers points :

### 1 – Pour répondre à l'urgence de la situation :

- pas d'attribution d'aides aux entreprises ni utilisation sans contreparties en matière sociale, d'emploi !
- droit d'intervention pour les représentants des salariés, en amont et en aval, dans le processus d'attribution de ces aides,
- suppression du bouclier fiscal, taxation des plus hauts revenus pour financer les solidarités, abrogation de la loi TEPA,
- paiement du chômage partiel à 100%,
- la taxe professionnelle doit devenir un impôt pour l'emploi et le développement solidaire des territoires,
- une véritable politique industrielle (indissociable d'un réseau de services publics de proximité rénovés et démocratisés) en Isère, en France et dans l'Union Européenne,
- une politique de crédit orientée vers l'emploi et le développement.

### 2 – Pour un plan anti-récession s'inscrivant dans la durée :

- ouverture à tous les niveaux de véritables négociations sur les salaires et augmentation du Smic, revalorisation des retraites,
- le gouvernement doit renoncer en 2010 aux 34 000 suppressions d'emplois prévues dans la Fonction publique,
- jeunesse : mise en place d'une indemnité d'insertion et d'autonomie,
- reconnaissance de la pénibilité du travail pour des départs anticipés en retraite.

Pour favoriser l'ancrage et la participation du plus grand nombre, cette journée doit permettre toutes les formes d'actions : de la grève, partout où cela sera possible, à des arrêts de travail, des débrayages, permettant aux salariés, chômeurs et retraités de se retrouver ensemble sur des revendications convergentes.

Les 8 organisations syndicales s'inscrivent également dans la préparation de la journée de manifestations du 13 juin.

Des préavis de grève doivent être déposés partout où cela est nécessaire au-delà du préavis déposé en Préfecture



**Ne pas jeter sur la voie publique**